

CAP SUR GISCOS

Le mot du Maire

Le conseil se joint à moi pour remercier les giscossais et Giscossaises qui ont participé à la réunion préparatoire du Tour de France et surtout pour leur mobilisation pour la mise en place des barrières de sécurité et autres équipements pour le Tour de France.

Cet événement festif et inédit rassemblera sur notre commune les grands et les petits. Nous avons décidé de laisser l'école ouverte pour que les élèves de CE1 et CE2, qui ont travaillé sur le thème du Tour de France pendant l'année, puissent être présents, exposer leur travail et profiter du spectacle.

L'été est là et vu les conditions météorologiques des derniers jours, nous ne sommes pas dans la même configuration que l'été dernier. Les sous-bois sont très verts et le couvert végétal au sol est important. Nous restons donc optimistes pour les deux mois d'été. Toutefois, le Sud Gironde a été identifié comme zone test pour des rondes dans le massif forestier appelées « Vigiforêt ». Aussi, si l'été devait être caniculaire et l'accès aux zones boisées interdit comme l'an dernier, des patrouilles identifiées seraient mises en place pour surveiller le massif.

N'oubliez pas que nous vous informons au jour le jour grâce à l'application « Intramuros ». Mais pas que, elle nous permet de réaliser des sondages, vous pouvez nous faire des signalements et elle permet aux associations du village de vous informer.

Du nouveau, la Communauté de Communes du Bazadais vient d'adhérer à cette application ainsi l'ensemble des communes ont un profil sur Intramuros, vous pouvez donc sélectionner les communes qui vous intéressent et recevoir des alertes de leur part, consulter leur agenda et voir l'offre touristique du secteur, alors n'hésitez plus, téléchargez !!

La mairie sera fermée du 14 au 22 août. Toutefois en cas d'urgence, je serai joignable.

Fabienne BARBOT

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- PLUi
- Antenne relais
- LGV
- Travaux école
- Tour de France
- Logement communal
- Plan communale de sauvegarde
- Des nouvelles de nos associations : Tennis, ACCA.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Ouverture au public:
Mardi 9h à 12h30
Jeudi 9h à 14h00

Accueil Téléphonique :
05.56.65.82.36
Mardi 9h -12h30 / 14h-18h
Jeudi 9h - 18h.

En dehors de ces heures, vous pouvez contacter Mme le Maire
06.60.49.20.60

En cas de non réponse, vous pouvez contacter Sébastien Riot, 1er adjoint ou Samuel Moktar, 2ème adjoint au

06 71 60 69 09

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Comme nous vous l'indiquions en avril, le PLUi a été arrêté en Conseil Communautaire le 28 février 2023.

Après la consultation des Personnes Publiques Associées qui se termine mi juillet, vient la phase d'enquête publique.

Celle-ci dure 30 jours; Elle démarrera début septembre pour se terminer début octobre.

Une permanence aura lieu sur chaque commune. Nous vous indiquerons sur Intramuros la date de permanence prévue à Giscos.

Un arrêté d'enquête publique sera affiché à la mairie et sera publié sur le Sud Ouest et le Républicain quelques jours avant.

Vous aurez toutes les informations sur notre site internet et sur celui de la Communauté de Communes.

Vous pourrez participer en déposant une requête à la Mairie, en l'envoyant par courrier à la CDC ou même sur un site internet dédié. Vous pouvez aussi venir sur un jour de permanence dans une des mairies de la Communauté de Communes de votre choix en fonction de vos disponibilités.

D'autres infos, à retrouver sur la prochaine parution du journal du Bazadais, très bientôt dans vos boîtes aux lettres.

ANTENNE RELAIS MOBILE

Suite à l'arrêté préfectoral de juin 2022, qui valide l'implantation d'une antenne mobile sur la commune de Giscos et après plusieurs repérages infructueux sur le bourg, nous avons enfin identifié une zone.

Celle-ci se situe sur les terrains communaux des Arrecs, le long du chemin rural.

Elle sera installée en deuxième ligne ainsi l'embase ne sera pas visible depuis la route puisqu'il est prévu de laisser une zone arborée.

Elle mesurera 46m, elle dépassera donc largement du couvert des arbres.

Pour l'implantation de l'antenne, les travaux seront conséquents pour pouvoir recevoir une grue.

La 1ère partie du chemin sera donc empierrée, une zone de parking se crée et l'antenne sera positionnée au point le plus haut. Le secteur étant particulièrement humide, un fossé bordant les installations sera créé pour canaliser les eaux de ruissellement.

Ainsi le chemin sera accessible par tout temps hiver comme été.

L'ensemble de ces travaux sera pris en charge par le programme « New Deal », la commune ne déboursa rien et recevra un loyer annuel pour la mise à disposition du terrain communal.

Si vous souhaitez en savoir plus, le schéma d'implantation est consultable en mairie et nous répondrons à toutes vos questions.

LGV

Bien que le combat contre la LGV Toulouse-Dax soit loin d'être terminé, le premier comité de suivi et de pilotage a eu lieu mercredi 26 avril à la Préfecture de Bordeaux.

L'ensemble des Maires des communes concernées par le tracé étaient présents et ont fait part de leur opposition à ce projet avec moult arguments.

Un arrêté autorisant les 1ères investigations écologiques a été publié courant avril, il permet donc aux bureaux d'études de démarrer les recherches environnementales.

TRAVAUX ECOLE

Nous avons prévu cet été de réaliser des travaux de rénovation complète dans la classe de l'école mais aussi dans l'ancienne cantine qui servira de bureau à l'institutrice lors de ses jours de décharge ou pour les interventions de l'enseignant Rased.

Travaux prévus :

- Abaissement du plafond pour réduire la hauteur sous plafond et donc limiter la consommation d'électricité et renforcement de l'isolation.
- Doublage de l'ensemble des murs de la classe et du bureau avec des matériaux biosourcés.
- Rénovation complète de l'électricité, des luminaires, installation d'une VMC régulée.
- Changement du système de chauffage avec installation d'une pompe à chaleur qui pourra éventuellement permettre une climatisa-

tion en juin ou septembre en cas de trop fortes chaleurs.

- Peinture des murs avec des couleurs gaies.
- Changement des huisseries des toilettes et isolation de ceux-ci par l'extérieur.

Subventions :

Nous pouvons réaliser ces travaux grâce aux aides substantielles de l'Etat au travers de la DETR (dotation aux équipements des territoires ruraux) à hauteur de 35% et du Département au titre des aides de rénovation énergétique pour les bâtiments du 1er degré à hauteur de 40%. C'est donc pratiquement 80% des travaux qui seront pris en charge.

Ces travaux démarrant le lundi 10 juillet, nous devons donc déménager l'ensemble du mobilier le samedi 8 juillet, n'hésitez pas à vous porter candidat pour nous donner un coup de mains, nous comptons sur votre participation.

TOUR DE FRANCE

Suite à la réunion du vendredi 23 juin, je vous confirme que l'installation des barrières de sécurité sur l'ensemble du tracé et l'installation de tables pour le midi aura lieu vendredi 7 juillet matin à partir de 8h.

Les accès à la salle des fêtes et à la place de l'église seront fermés dès le jeudi car ils doivent rester libres. Côté salle des fêtes pour permettre l'installation du marché qui assurera la restauration et de la buvette tenue par le comité des fêtes.

Côté église pour permettre l'installation d'une bâche de 300m² réalisé par le département de la Gironde en lien avec les incendies de l'an dernier et qui sera vu par hélicoptère. Six camions de pompiers seront positionnés par le SDIS et les deux citernes incendie de la DFCI Goulade/St Michel/Lartigue/ Giscos seront aussi installées à côté.

La restauration sera assurée par Mally aidée d'Elo-die avec paëlla ou moules frites et par Octavanille avec ses samoussas. Vous trouverez aussi du vin puisque Paulette viendra exceptionnellement tenir un stand.

Jean-Michel, des fruits et légumes sera présent aussi. A la buvette, vous trouverez bières, sodas, café et glaces.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir profiter de ce moment de convivialité.

Pour éviter le gaspillage, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Mally vendredi 30/06 lors du marché hebdomadaire ou à remplir le document joint et à le déposer en Mairie avant le 4 juillet.

Après le passage du Tour de France, la route devrait rouvrir vers 16H. Une équipe de bénévoles démontrera l'ensemble des équipements de sécurité. N'hésitez pas à vous inscrire sur le coupon joint.

LOGEMENT COMMUNAL T2

L'appartement communal T2 se libère le 1er juillet. Si vous êtes intéressé ou connaissez quelqu'un qui serait susceptible d'être intéressé, contactez nous en Mairie. Il a été intégralement rénové en 2018. Il se compose d'une pièce de vie avec cuisine. Une

grande chambre et une salle d'eau spacieuse. Le chauffage est assuré par un poêle à granulés.

Le loyer mensuel est de 375 €.

Il sera disponible au 1er août, date à confirmer après état des lieux.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

En janvier 2022, nous vous avons informé de l'existence d'un plan communal de sauvegarde, PCS.

Celui-ci est en cours de finalisation. C'est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Pour son élaboration, nous avons recensé d'une part les personnes de la commune susceptibles de pouvoir aider le personnel communal et les élus et d'autre part, le matériel utile à sa mise en œuvre comme groupe électrogène, tracteur, voiture tout terrain, tronçonneuse, remorque etc ...

Comme nous l'avions évoqué, nous allons organiser une réunion publique pour expliquer en quoi consiste ce PCS et quelles sont les personnes identifiées. Nous effectuerons aussi un sondage pour recenser le matériel éventuellement disponible.

Suite aux incendies de l'an dernier, nous sommes fortement sollicités pour mettre à l'épreuve notre PCS et ainsi identifier ses failles et ses faiblesses.

La réunion publique aura donc lieu le

vendredi 16 septembre à 19h

à la salle des fêtes en présence des membres du conseil municipal.

TENNIS



Pour accéder au terrain de Tennis, n'oubliez pas de renouveler votre adhésion.

Contactez Sylvie Darroman au **06 79 70 09 52**

Le prix reste inchangé à 12 € par an et par famille.

N'attendez pas d'être devant la porte pour nous contacter, renouvelez votre adhésion dès maintenant et pensez à ramener la clé pour faire l'échange.

ACCA

L'assemblée générale s'est déroulée le 10 juin. Le bilan moral et financier ont été présentés. L'ensemble du bureau a été réélu à l'unanimité. Un nouveau membre a rejoint l'équipe, il s'agit de Jérôme Larcher.

Les tableaux de chasse ont été réalisés. Pour la saison 2023/2024, on peut noter une baisse impor-

tante du nombre de chevreuils à prélever suite au comptage réalisé en fin d'hiver.

La chasse à l'affût est autorisée du 1er juin au 15 août. Ne vous étonnez pas donc d'entendre un coup de fusil le matin tôt ou le soir tard. La chasse à l'arc a été autorisée pendant cette période.

L'ouverture de la chasse aura lieu le dimanche 10 septembre.